

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante :

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement			
	Nom			Code établissement			
	Nom de naissance			Nom			
	Prénom			Adresse complète			
	Adresse complète						
	Mail						
	Téléphone fixe						
	Téléphone portable						
Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ... Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfsu.fr/espace-membre/ . Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfsu.fr/espace-membre/ .			Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.				
			Date et signature				

Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ... Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfsu.fr/espace-membre/ . Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfsu.fr/espace-membre/ .			Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.			
			Date et signature			

Cotisations SNEP-FSU COM 2026-2027

Entourez votre catégorie professionnelle		Catégorie/échelon										
		1	2	3	4	5/5HEA1	6/5HEA2	7/5HEA3	8	9	10	11
Catégorie professionnelle	Prof EPS - Prof de sport - CEPJ - PCEA Agri - ENS	140 €	182 €	231 €	237 €	245 €	253 €	266 €	286 €	302 €	322 €	344 €
	Prof EPS classe normale biadmissible			232 €	244 €	258 €	270 €	283 €	304 €	326 €	346 €	360 €
	Prof EPS HCl (Hors Classe) - P. Sport HCL - CEPJ HCl - PCEA HCl	302 €	321 €	343 €	367 €	391 €	413 €	420 €				
	Prof EPS ClEx (Classe Ex) - P Sport ClEx - CEPJ ClEx - PCEA ClEx	356 €	377 €	396 €	424 €	455 €	473 €	497 €				
	Chargé d'Enseignement		179 €	190 €	199 €	207 €	218 €	228 €	239 €	252 €	267 €	281 €
	Chargé d'Enseignement Hors Classe			266 €	281 €	318 €	342 €					
	Chargé d'Enseignement Classe Ex.	318 €	344 €	367 €	391 €	413 €	420 €					
	Catégorie / échelon	1	2	3	4/4HEA1	5/4HEA2	6/4HEA3	7	8	9	10	11
	Agrégé-e - CTPS	182 €	256 €	263 €	279 €	297 €	316 €	337 €	364 €	388 €	409 €	424 €
	Agrégé-e Hors Classe - CTPS Hors Classe	388 €	409 €	424 €	455 €	473 €	497 €					
	Catégorie / échelon	1	2/2HEA1	3/2HEA2	4/2HEA3	5/3HEB1	6/3HEB2	7/3HEB3	8	9	10	11
	Agrégé-e Classe Ex.- CTPS Classe Ex.	424 €	455 €	473 €	497 €	497 €	518 €	545 €				
CDI : Indice.	Inférieur à 436 → Groupe 3	168 €	Entre 480 et 502 → Groupe 6		244 €	Entre 603 et 627 → Groupe 9		307 €				
	Entre 436 et 452 → Groupe 4	182 €	Entre 503 et 527 → Groupe 7		256 €	Supérieur à 627 → Groupe 10		319 €				
	Entre 453 et 479 → Groupe 5	231 €	Entre 528 et 602 → Groupe 8		269 €							
Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.												
Prof EPS, sport ou CEPJ stagiaire à l'externe	140 €	Maitre auxiliaire (MA)				230 €	Abonnement Bulletin					
Agrégé-e stagiaire nouvel-le enseignant-e	182 €	Contractuel-le (CDD)				62 €	Non syndiqués					
Congé parental - disponibilité	46 €	Elèves fonctionnaire				84 €	Institutions/Associations					
Stagiaire en report de stage	20 €	Congé de formation				143 €	Etudiant-es STAPS					
Stagiaire non reclassé-e : selon échelon de la catégorie d'origine.												
Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	Inférieur à 1051 € → Groupe 1	47 €	Entre 1 151 € et 1 800 € → groupe 4		92 €	Entre 2 551 € et 2 800 € → groupe 8		152 €				
	Entre 1 051 € et 1 300 € → groupe 2	62 €	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5		107 €	Entre 2 801 € et 3 050 € → groupe 9		167 €				
	Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3	77 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6		122 €	Entre 3 051 € et 3 300 € →groupe 10		182 €				
			Entre 2 301 € et 2 550 € → groupe 7		137 €	Supérieur à 3 301 € →groupe 11		197 €				

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué en début de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.	
	Une demande de remboursement doit être présentée :	
	- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,	
	- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.	
	Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
	Nom	
	Prénom	
	Adresse	
	Compl. d'adresse	
	CP - Ville	
Pays		
Code IBAN		
Code BIC		
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCI DE JOINDRE UN RIB	
NE RIEN INSCRIRE ICI →	<input type="text"/>	

*
CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 165 € ne vous coûte réellement que 56,10 €.

Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.

2/ En ligne sur le site <https://lesite.snepfsu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

3/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)